

**Accessibilité de la technologie pour les Canadiens ayant un handicap de communication  
  
Résumé – langage clair**

Le présent rapport vise à consolider l’attention du marché à l’égard des Canadiennes et des Canadiens qui vivent avec des troubles de la communication, et d’éliminer les obstacles à leur participation à ce marché.

L'importance des télécommunications est triple: (1) faciliter les communications sociales, (2) contribuer au développement des communautés, et (3) assurer la sûreté et la sécurité des Canadiens.

Les Canadiens sans accès aux technologies, et en particulier aux technologies des communications, ont du mal à entrer en contact avec des personnes qui pourraient les aider. Le réseautage social pourrait faire tomber les barrières sociales qui existent souvent entre les personnes sourdes, sourdes-aveugles et malentendantes (SSAM) et les personnes entendantes.  
  
Lorsqu'ils sont correctement conçus, les développements technologiques pourraient profiter aux personnes handicapées de la même manière qu'ils profitent à la population générale. Par exemple, la télémédecine est un excellent moyen de fournir des services de santé. Et la visioconférence peut être un outil formidable. Les participants sourds préfèrent les communications par appels vidéo, car ils permettent la signature et la lecture labiale.

Appareils d'amplification audio (appareils auditifs) utilisant une technologie de haut niveau; services d'alerte d'urgence; d'autres technologies d'alerte (par exemple, pour les sons environnementaux et les kits «maison intelligente»); services de relais; appareils et applications de communication bidirectionnelle; interprétation d'avatar - ce sont tous des exemples de technologies de communication émergentes.

Notre rapport met en garde sur le fait que la différence entre l'échec et le succès des nouvelles technologies réside souvent dans l'implication des personnes SSAM dans les étapes de développement. Malheureusement, ce type d’implication ne se produit pas souvent. En général, ce qui se passe, c'est que les personnes qui ne sont pas handicapées créent des appareils et des technologies qui, selon elles, nous seront utiles. Ils ont souvent tort, car ils ne nous demandent pas ce que nous voulons.

Le rapport se termine avec quelques recommandations, dont voici un court échantillon :

**Recommandation :** Le gouvernement canadien devrait soutenir les connexions à faible coût, à haute vitesse et à haute vitesse pour les personnes handicapées.

**Recommandation :** Améliorer les services de relais au Canada en établissant des normes de qualité.

**Recommandation :** Le Canada doit tirer des leçons de la pandémie du COVID-19 pour s'assurer que les situations d'urgence sont communiquées clairement aux personnes sourdes, sourdes-aveugles et malentendantes.

Ce projet a été préparé par l'Association des Sourds du Canada avec le soutien du Bureau de la consommation.

Pour plus d'informations sur le projet ou l’Association des Sourds du Canada-Canadian Association of the Deaf, veuillez nous contacter à:

606 - 251 Bank Street Ottawa, Ontario

K2P 1X3

(613) 565-2882

www.cad.ca

E-mail: [info@clad.ca](mailto:info@clad.ca)

**Entreprise caritative No. 10807 5003 RR0001**